

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL, TENUE LE LUNDI 18 DÉCEMBRE 2006, AU 5801, BOULEVARD CAVENDISH, À CÔTE SAINT-LUC, À 19H30

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Le Maire Anthony Housefather, B.D.C., L.L.B, M.B.A. qui présidait
La conseillère Dida Berku, B.D.C.
Le conseiller Mitchell Brownstein, B. Comm., B.D.C., L.L.B.¹
Le conseiller Mike Cohen, B.A.
Le conseiller Steven Erdelyi, B.Sc., B.Ed.
Le conseiller Sam Goldbloom, B.A.
La conseillère Ruth Kovac, B.A.
Le conseiller Allan J. Levine, B.Sc., M.A., DPLI
Le conseiller Glenn J. Nashen

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

M. Ken Lerner, Directeur général
M. Jonathan Shecter, Directeur des services juridiques et greffier,
agissant à titre de secrétaire de réunion

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 19h30 pour se terminer à 19h46. Deux (2) personnes ont demandé la parole et ont été entendues.

1) Aubey Laufer

Le résidant a fait part de son objection relativement au conseil d'agglomération et a exprimé l'avis que la ville devrait défusionner de l'agglomération. Le résidant a poursuivi en demandant quels items étaient à l'ordre du jour du conseil de ce soir et le Maire Housefather lui a indiqué que l'ordre du jour de la première séance spéciale comportait l'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisations et que la deuxième séance spéciale traiterait de l'adoption des taux d'impôts fonciers de la ville de même qu'un règlement d'emprunt et une mise à jour du contrat de son système de logiciels.

2) Avrum Shtern

Le résidant a tenu à remercier personnellement le maire de s'être porté à la défense de la liberté d'expression et a poursuivi en donnant à chaque membre du conseil une carte de vœux à l'occasion des fêtes.

Le résidant a ensuite exprimé l'avis que des frais d'utilisation pour les ordinateurs de la bibliothèque Eleanor London de Côte Saint-Luc devraient être incorporés au budget de ce soir et le Maire Housefather a précisé qu'aucun frais d'utilisation n'avait été porté au budget cette année.

Le résidant a ensuite suggéré que la ville devrait considérer d'accorder des crédits d'impôts corporatifs aux fiducies et le Maire Housefather a expliqué que tant le Conseiller Cohen que le trésorier de la ville avaient examiné divers aspects juridiques pour accorder des crédits d'impôts aux donateurs à la ville.

¹ Est arrivé à 20 h 30

Le résidant a demandé un compte rendu de l'état de la révision du règlement de la ville sur les arbres² et le Maire Housefather a répondu que la question était encore l'étude.

**PRÉSENTATION – BUDGET ET PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS– LA CONSEILLÈRE BERKU ET LE DIRECTEUR
MARINO**

À 19 h 46 la Conseillère Berku et le directeur Marino ont effectué une présentation PowerPoint sur le budget. La présentation couvrait les thèmes suivants : Les principes directeurs, les revenus, les dépenses et les taux d'impôts fonciers. La présentation a aussi abordé et expliqué le programme triennal d'immobilisations.

La conseillère Berku a spécifiquement souligné que l'augmentation moyenne des taxes concernant les taux de la taxe résidentielle n'avait été que d'environ 1,15% au cours de la dernière année.

La présentation s'est terminée à 20 h 08.

Suite à la présentation, le Maire Housefather a remercié différents membres du personnel de leur contribution à l'adoption du budget en expliquant que même si la ville avait un nouveau trésorier, ce dernier avait assimilé son rôle rapidement et avait pu apporter une contribution significative à l'élaboration du budget de cette année.

Le Conseiller Levine a ensuite remercié le directeur général de sa contribution globalement positive à la ville grâce au fait d'avoir saisi rapidement le concept du gouvernement municipal et à sa propre versatilité.

061242

ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL POUR 2007

Il fut

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE DIDA BERKU
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALLAN J. LEVINE

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil adopte, par les présentes, le budget municipal 2007 comme suit :

Revenus 2007	29 880 250 \$
Dépenses 2007	<u>29 880 250 \$</u>
Surplus / (Déficit)	<u>0</u>

QUE la résolution ci-dessus soit approuvée pour action immédiate. »
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

061243

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2007 À 2009

Il fut

² Le résidant faisait référence au chapitre dans le règlement de zonage traitant des arbres.

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE DIDA BERKU
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALLAN J. LEVINE

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil accepte et adopte, par les présentes, le programme d'immobilisations pour les années 2007-2008-2009, pour un total de 15 812 000 \$;

QUE le certificat de trésorier N°TC06-0199 a été émis le 14 décembre 2006, par le trésorier de la ville, attestant de la disponibilité des fonds pour couvrir les dépenses décrites;

QUE la résolution ci-dessus soit approuvée pour action immédiate. »
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS³

La deuxième période de questions a débuté à 20h15 pour se terminer à 20h38. Quatre (4) personnes ont demandé la parole et ont été entendues.

1) Dr Bernard Tonchin

Le résidant a tenu à féliciter ce conseil d'avoir confectionné un budget équilibré.

Le résidant a ensuite demandé pourquoi des dépenses étaient prévues pour le programme de bénévoles en patrouille (COP) et le Maire Housefather a répondu que le montant en question était un simple poste de dépense et que de fait, le montant reçu en dons (au poste des revenus) dépassait le montant que la ville avait dépensé.

Le résidant a poursuivi en demandant quel taux d'intérêt la ville payait sur sa dette et le Maire Housefather a répondu que c'était moins de 5%.

Le résidant a ensuite demandé à quel poste était budgété l'argent prévu pour payer les honoraires d'avocats dans le litige Foster Wheeler présentement en cours et le Maire Housefather a répondu qu'il avait été porté au poste des « dépenses administratives non réparties ».

Le résidant a ensuite demandé de savoir le coût de location d'un photocopieur et le conseiller Goldbloom a précisé que le montant était différent pour chaque photocopieur selon ses caractéristiques et la nature du contrat. Le Conseiller Goldbloom a ensuite ajouté qu'il serait heureux d'expliquer la chose davantage hors séance, si le résidant le désirait.

Le résidant a alors réitéré ses félicitations à ce conseil d'avoir confectionné un budget équilibré en affirmant que c'était *du beau travail*.

2) Aubey Laufer

Le résidant a demandé si l'argent économisé en matière de déneigement cette année servirait à réduire un déficit potentiel de la ville et le Maire Housefather a répondu que la ville examinerait sur la question.

Le résidant a ensuite exprimé l'avis que les camions à ordures loués pour que la ville effectue elle-même sa collecte de déchets devraient éventuellement être

³ Concernant le budget et le programme triennal d'immobilisations.

achetés et le Maire Housefather a répondu qu'on examinait généralement toutes les possibilités avant d'encourir une dépense et que la plus efficace en termes de coûts était éventuellement choisie.

Le résidant a ensuite demandé des précisions concernant les taxes résidentielles pour 2007 et le Maire Housefather a répondu que l'augmentation moyenne du côté résidentiel était d'environ 1.1% mais que l'augmentation (ou la réduction) exacte pour chaque propriété pouvait seulement être déterminée au cas par cas.

3) Avrum Shtern

Le résidant a fait référence à un poste de dépense du budget concernant les salaires et a exprimé l'avis que l'augmentation au cours de l'an dernier avait été prohibitive et le Maire Housefather a précisé que le poste de dépense incluait aussi les contributions de l'employeur au régime de retraite qui soit augmentaient ou baissaient selon une formule précise. Il a aussi précisé que les salaires avaient surtout augmenté de façon significative durant la période où Côte Saint-Luc faisait partie de la ville de Montréal. Il a ensuite ajouté que depuis que la ville de Côte Saint-Luc était devenue sa propre ville elle pouvait décider de ses propres salaires syndiqués par le biais de la négociation d'une convention collective. Il a de plus ajouté que pour ce qui est de la direction, l'équipe de gestion de Côte Saint-Luc obtiendrait la *rémunération équitable qu'elle mérite*.

Le résidant a ensuite demandé s'il y aurait des économies pour la ville à faire sa propre collecte des ordures et le Maire Housefather a répondu que c'est à long terme qu'il y aurait des économies.

4) Joel Goldenberg (Le Suburban)

Le journaliste a demandé pourquoi les dépenses du gymnase avaient augmenté de manière aussi importante et le Maire Housefather a répondu que la ville pouvait lui revenir avec une réponse quant aux détails précis de ce poste de dépenses.

À 20 H 38, LE MAIRE HOUSEFATHER A DÉCLARÉ QUE LA SÉANCE ÉTAIT LEVÉE.

ANTHONY HOUSEFATHER
MAIRE

JONATHAN SHECTER
DIRECTEUR DES SERVICES JURIDIQUES
ET GREFFIER